



Permis de construire
Autorisation municipale
Pour construction de minime importance

COMMUNE : **ETAGNIERES**

N° CAMAC : 190108

No ECA :

Lieu-dit- ou rue : *Rue de la Combe 17*

No de la parcelle : 494

Coût des travaux : CHF 20'000.00

Propriétaire :

Monsieur et Madame
Jean-Manuel et Sybille Demaurex
Rue de la Combe 17
1037 ETAGNIÈRES
Tél : 078 732 57 58

Auteur des plans :

Atelier d'architecture Favre & Pelet
A l'att. de M. Daniel Pelet
Chemin de Verdaine 5
1042 Assens
Tél : 021 881 63 23
e-mail : favre-pelet.sr@bluewin.ch

Nature des travaux :

Création d'une pergola

Monsieur,

Par la présente, nous vous informons avoir bien reçu la demande de minime importance, concernant la création d'une pergola sur la villa de Monsieur et Madame Jean-Manuel et Sybille Demaurex sise rue de la Combe 17 à Etagnières pour un coût total des travaux d'environ CHF 20'000.00. Cette dernière a retenu toute notre attention et nous vous en remercions.

Dans sa séance du 23 septembre 2019, la Municipalité a décidé d'accepter cette demande telle que présentée.

Nous vous rendons attentif que la présente décision est affichée au pilier public durant 30 jours. De ce fait, les travaux ne pourront débuter avant le 26 octobre 2019.

Une fois les travaux terminés, nous vous prions de bien vouloir nous en informer, afin que Monsieur Denis Chapuisat, Municipal de l'urbanisme, puisse organiser une visite pour contrôler les travaux exécutés.

Pour tout complément d'information, Monsieur Chapuisat se tient à votre disposition au 079/449.47.81.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Etagnières, le 26 septembre 2019

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic

P. Favre

La secrétaire

E. Thomet

